



ASSEMBLEE EXCPTIONNELLE

3431

SARL « VDM RESTAURATION »
R.C.S Versailles n° 534 100 102
Siège social : 20 rue du docteur Kurzenne 78350 JOUY en JOSAS.
Capital de 7500 euros

Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du transfert du siège social. L'an 2012, et le 16 janvier, à 18 heures, les associés de la société VDM RESTAURATION société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros, se sont réunis au siège social à JOUY en JOSAS, sur la convocation faite conformément aux dispositions de l'article 4 des statuts.

Sont présents

- Mademoiselle Maeva SAUTREUIL qui détient 33% des parts sociales.
- Monsieur David DE MAGALHAES qui détient 33% des parts sociales.
- Monsieur Victor DE MAGALHAES qui détient 34% des parts sociales.

Ordre du jour

-Transfert du siège social à JOUARS-PONTCHARTRAIN 78760

-Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés décide de transférer à compter de ce jour le siège social au 1 rue des Houx à JOUARS-PONTCHARTRAIN 78760.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

-Deuxième résolution

Comme conséquence de la décision prise sous la première résolution, l'assemblée décide de modifier, de la manière suivante l'article 4 des statuts

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le premier alinéa de cet article est annulé dans sa forme initiale dans les statuts et sera désormais rédigé de la manière suivante

« Le siège social est fixe 1 rue des Houx 78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN »

Le reste de l'article demeure sans changement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Ancienne adresse

20 rue du docteur Kurzenne 78350 JOUY en JOSAS

Nouvelle adresse

1 rue des Houx 78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN